
DECISION N° : 241.10.2025

OBJET : Consultation n°2025.08 relative aux travaux de création d'une cour Oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny.

Lot 1 : VRD

Avenant n°1

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 1° relatifs aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ouverte,

VU la délibération du Conseil Municipal 065.05.2020 du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

VU la décision n°162.06.2025 du 30 juin 2025 relative à l'attribution du marché n°2025.08 concernant les travaux de création d'une cour Oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny désignant titulaire la société COCHERY Ile de France sise chemin du Parc à PIERRELAYE (95480), représenté par Monsieur Nicolas VAN PARYS, pour un montant global et forfaitaire de 265 643,26 € HT,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux modificatifs et de réajuster le montant du marché relatif aux travaux de création d'une cour Oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny, lot 1 : VRD.

Considérant que ces travaux non prévus au marché initial sont liés à des sujétions imprévues et qu'ils engendrent une plus-value,

Considérant qu'il convient de passer un avenant n°1 intégrant ces plus-values et que celui-ci ne bouleverse pas l'économie générale du marché, ni n'en change l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

Considérant le projet d'avenant 1 ci-annexé,

Article 1 :

DECIDE de signer l'avenant n° 1 relatif au marché n° 2025.08 pour les travaux de création d'une cour Oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny, lot 1 : VRD, avec la société COCHERY Ile de France sise chemin du Parc à PIERRELAYE (95480), représenté par Monsieur Nicolas VAN PARYS.

Article 2 :

DIT que le montant de l'avenant n° 1 représente une plus-value de 19 566,10 € HT portant le montant initial du marché de 265 643,26 € HT à 285 209,36 € HT, soit une augmentation de 7,37 %.

Article 3 :

PRECISE que toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

Article 4 :

DIT que la dépense résultant dudit contrat sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2025 et suivants de la commune.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.



Fait à OSNY, le 21 OCT. 2025

Le Maire,

Jean-Michel LEVESQUE



AVENANT N°1

AU

Marché n°2025.08

Travaux de création d'une cour OASIS pour le groupe scolaire Lameth à OSNY

Lot 01 : VRD

notifié le 30/06/2025

ENTRE

D'une part,

Mairie d'Osny - Château de Grouchy - 14 rue William Thornley – BP 90014 – 95520 Osny
Représentée par Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, Maire

ET

D'autre part, l'entreprise mandataire du marché objet du présent avenant :

Société COCHERY ILE-DE-France – Chemin du Parc – 95480 Pierrelaye
Représentée par Monsieur Nicolas VAN PARYS

Article 1 - Caractéristiques du marché initial :

La consultation pour les travaux de création d'une cour OASIS pour le groupe scolaire Lameth à OSNY a été lancée le 28/04/2025. Un avis rectificatif a été émis le 30/04/2025 relatif à la date limite de réception des offres.

La consultation est composée de 2 lots.

Qu'au terme de l'analyse, le marché relatif aux travaux VRD (lot 01) a été attribué à l'entreprise COCHERY ILE-DE-FRANCE.

Le marché a été notifié à l'entreprise COCHERY ILE-DE-FRANCE, le 30/06/2024, conclu pour un montant global et forfaitaire de 265 643.26 €HT

L'ordre de service n°01 mentionne le démarrage de la période de préparation de chantier à compter du 07/07/2025, avec une date d'exécution des travaux de 13 semaines, période de préparation incluse.

Article 2 - Objet de l'avenant n° 1

L'avenant n° 1 prend en compte les travaux modificatifs suivants :

Objet des travaux en plus ou moins-value	N° Devis	Montant HT de la prestation
Reprofilage de la cour élémentaire en grave bitume pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)	Balance financière annexée	2380,00 €
Remplacement des pavés sur l'entrée de la cour maternelle par de l'enrobés beige (demande MOA)	Balance financière annexée	-817,80 €
Reprofilage de la cour maternelle en grave naturelle pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)	Balance financière annexée	13698,00 €
Remplacement des rondins de bois aux abords du « petit train » par des bordurettes (optimisation du nivellement)	Balance financière annexée	- 936,00 €

Mise à niveau de tampons suite à la modification du nivellement	Balance financière annexée	1030,00€
Grille à supprimer pour le repositionnement de l'aire de jeu (optimisation du nivellement)	Balance financière annexée	561,90 €
Mise en conformité des installations existantes conservées et/ou repositionnées (réglementation actuelle)	Balance financière annexée	3650,00 €
Montant des modifications HT		19 566,10 €
Montant des modifications TTC		23 479,32 €
% d'augmentation de l'avenant n°1		7,37 %
GLOBAL avec plus et moins-values HT		285 209,36 €
GLOBAL avec plus et moins-values TTC		342 251,23 €

Les devis correspondants sont joints au présent avenant.

Article 3 - Impact financier

Le montant des travaux supplémentaires de l'avenant n°1 représente une plus-value de 19 566,10 € HT, portant le montant initial du marché de 265 643,26 € HT à 285 209,36 € HT, soit une augmentation de 7.37 %.

Article 4 – Effet du présent avenant n°1

Toutes les autres dispositions du marché initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

COCHERY Ile-de-France
Titulaire du marché

SCHEMA INFRA
Maitre d'œuvre

Ville d'Osny

Maitrise d'ouvrage




 6, Senté de l'abreuvoir ★
 78 250 OINVILLE SUR MONTJEN
 01 30 31 00 63 / 01 30 38 88 36
 SIRET 523 144 350 00013 - APE 7480A
 R.C.S VERSAILLES 523 144 369
 TVA FR 28523144350

Jean Michel LEVESQUE,


Raine



Cochery Ile-de-France Pierrelaye
Chemin du Parc
95480 PIERRELAYE
F/ +33 1 34 18 39 01
pierrelaye@cochery-iledefrance.fr
ISO 9001

CNE OSNY - MAIRIE
Hôtel de Ville-Rue William Thornley
95520 OSNY

PIERRELAYE le 04 août 2025

DEVIS

- > Notre référence : 0020147678 - OSNY - COUR OASIS GS LAMETH
Balance financière - GS LAMETH OSNY
- > Affaire suivie par :

Commune d'Osny
Travaux de création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à
Osny
Lot 1 V.R.D.

Maître d'ouvrage

CNE OSNY - MAIRIE
Hôtel de Ville-Rue William Thornley
95520 OSNY
T/ +330134254200

Maître d'oeuvre

SCHEMA INFRA
6 Sente - Sentier SENTE DE L ABREUV
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT



DEVIS

Devis : Euro

> Notre référence : 0020147678 - OSNY - COUR OASIS GS LAMETH
Balance financière - GS LAMETH OSNY

Désignation des ouvrages		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T
Balance financière					
GS LAMETH - Osny					
Reprofilage de la cour élémentaire en grave bitume pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)					
1.2.2	Décrouantage des enrobés et reprofilage	M2	-450,000	14,00	-6 300,00
PN 1	Reprofilage en GB	T	62,000	140,00	8 680,00
Total Reprofilage de la cour élémentaire en grave bitume pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)					2 380,00
Remplacement des pavés sur l'entrée de la cour maternelle par de l'enrobés beige (demande MOA)					
2.1.1.1	Béton bitumineux 0/6 beige sur 0.04m	T	3,000	503,40	1 510,20
2.3.3.1	Pavés béton type Herbaturf 20*20*8, joint aligné	M2	-20,000	116,40	-2 328,00
Total Remplacement des pavés sur l'entrée de la cour maternelle par de l'enrobés beige (demande MOA)					-817,80
Reprofilage de la cour maternelle en grave naturelle pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)					
2.5.2.1_1	Grave naturelle sur 0.20m	M3	90,000	152,20	13 698,00
Total Reprofilage de la cour maternelle en grave naturelle pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)					13 698,00
Remplacement des rondins de bois aux abords du « petit train » par des bordurettes (optimisation du nivellement)					
2.5.1.1	Bordure béton P3	ML	40,000	41,00	1 640,00
2.6.2.1	Rondins Ø12 (hauteur 30cm)	ML	-20,000	128,80	-2 576,00
Total Remplacement des rondins de bois aux abords du « petit train » par des bordurettes (optimisation du nivellement)					-936,00
Mise à niveau de tampons suite à la modification du nivellement					
3.5.1	Mise à niveau de regard de visite et grille y compris changement du cadre et du tampon	U	4,000	257,50	1 030,00
Total Mise à niveau de tampons suite à la modification du nivellement					1 030,00
Grille à supprimer pour le repositionnement de l'aire de jeu (optimisation du nivellement)					
3.4.1.2	Grille transformée en regard borgne	U	1,000	561,90	561,90
Total Grille à supprimer pour le repositionnement de l'aire de jeu (optimisation du nivellement)					561,90
Mise en conformité des installations existantes conservées et/ou repositionnées (réglementation actuelle)					



DEVIS

Devise : Euro

> Notre référence : 0020147678 - OSNY - COUR OASIS GS LAMETH

Balance financière - GS LAMETH OSNY

Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T
PN 2 Déplacement de la bordurette de 30 cm Elargissement sur béton balayé Dépose / Reprise d'un jeu	FFT	1,000	3 650,00	3 650,00
Total Mise en conformité des installations existantes conservées et/ou repositionnées (réglementation actuelle)				3 650,00
Total Balance financière GS LAMETH - Osny				19 566,10



PIERRELAYE le 04 août 2025

DEVIS Récapitulatif

> Notre référence : 0020147678 - OSNY - COUR OASIS GS LAMETH
Balance financière - GS LAMETH OSNY

Devise : Euro

Balance financière

GS LAMETH - Osny

Reprofilage de la cour élémentaire en grave bitume pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)	2 380,00
Remplacement des pavés sur l'entrée de la cour maternelle par de l'enrobés beige (demande MOA)	-817,80
Reprofilage de la cour maternelle en grave naturelle pour rendre l'ensemble des accès aux classes conformes PMR (demande MOA)	13 698,00
Remplacement des rondins de bois aux abords du « petit train » par des bordures (optimisation du nivellement)	-936,00
Mise à niveau de tampons suite à la modification du nivellement	1 030,00
Grille à supprimer pour le repositionnement de l'aire de jeu (optimisation du nivellement)	561,90
Mise en conformité des installations existantes conservées et/ou repositionnées (réglementation actuelle)	3 650,00
Total Balance financière	19 566,10
GS LAMETH - Osny	
	Total H.T
	19 566,10
	T.V.A 20,00%
	3 913,22
	Montant T.T.C. en Euro
	23 479,32